

- **MAIS** : Premières floraisons ! Pucerons en hausse relative et premières pontes de pyrales en cours.
- **BETTERAVES** : 72 % des parcelles observées cette semaine sont en dessous des seuils d'interventions pour les maladies ! Pression faible des parasites d'été

MAÏS

Stade : de 10 à 13 feuilles visibles.

Une parcelle est fleurie (sortie des soies) à MARESMONTIERS (80) (semis du 21 avril). Hors réseau, les premières floraisons femelles (sortie des soies) sont observées

Cette semaine, 11 parcelles de maïs ont été observées.

Pourquoi noter la date de floraison femelle ?

En maïs fourrage, il est nécessaire de bien cibler le stade de récolte. Ensiler trop tôt a pour conséquence un manque à gagner en rendement et en qualité (teneurs en matière sèche et en amidon) et peut entraîner des pertes par jus au silo. Ensiler trop tard peut provoquer des défauts de conservation suite à des difficultés de tassement (appareil végétatif desséché).

La floraison femelle (sortie des soies), est le premier indicateur de la précocité de la parcelle. Une plante est fleurie quand elle présente au moins une soie. Une parcelle est fleurie quand 50% des plantes ont atteint ce stade. Noter la date de floraison femelle permet de déterminer la semaine prévisible de récolte des maïs fourrage.

Rappel : il faut 600 à 650 degrés-jour base 6 depuis la floraison femelle pour atteindre le stade 32% MS. Une deuxième estimation sera à réaliser fin août par observation du remplissage des grains pour estimer l'avancement de la culture et préciser la semaine optimale de récolte.

Pucerons :

Cette semaine, 2 espèces de pucerons sont observées sur le réseau d'observation (11 parcelles observées) :

	Communes	stade	Nbre de pucerons par plante	
			<i>Metopolophium dirrhodum</i>	<i>Sitobion avenae</i>
02	QUINCY-BASSE	12 f	1-10	1-10
02	LEURY	12 f	1-10	0
02	ERLON	13 f	51-100	1-10
02	ROGNY	10 f	11-50	1-10
02	CHIVY-LES-ETOUVELLES	13 f	1-10	
02	CLASTRES	11 f	51-100	11-50
60	BORNEL	11 f	1-10	1-10
80	MARESMONTIERS	23	1-10	
80	COTTENCHY	12 f	11-50	1-10
80	FOURCIGNY	10 f	0	0
80	VIGNACOURT	11 f	1-10	

- **Rhopalosiphum padi**, n'est pas signalé dans le réseau.

Aucune observation ne dépasse les différents seuils indicatifs de risque..

Analyse de risque :

En comparaison à la semaine dernière, les niveaux de populations de pucerons sont en hausse. Des auxiliaires ont été observés dans quatre parcelles, avec des niveaux de populations en hausse également. **Rappelons que la présence d'auxiliaires sur une parcelle peut suffire au contrôle des populations de pucerons.** Maintenir la surveillance.

Surveiller, maintenant, plus particulièrement **Rhopalosiphum padi** (puceron noir) qui peut se développer sur les panicules et les jeunes épis en période de floraison des maïs. **Rhopalosiphum padi**, lorsqu'il est installé en colonies sur les maïs, peut provoquer l'avortement de grains nouvellement formés, et donc une perte de rendement. Voir tableau ci-joint.

Le tableau ci-dessous décrit les pucerons qui peuvent être présents dans les maïs, ainsi que les seuils indicatifs de risque.

Pucerons	Description	seuils de nuisibilité
<p><i>Metopolophium dirrhodum</i></p> 	<p>Couleur vert amande pâle avec une ligne vert foncé sur le dos. Pattes et cornicules non colorées. Taille d'environ 2 mm.</p>	<p>- entre 4 et 6 feuilles : 10 pucerons/pied ; - entre 6 et 8 feuilles : 20 – 50 pucerons/pied ; - entre 8 et 10 feuilles : 100 pucerons en moyenne/pied ; - au-delà de 10 feuilles : 200 pucerons en moyenne/pied.</p> <p>Observez à la face inférieure des feuilles</p>
<p><i>Sitobion avenae</i></p> 	<p>Couleur variable, souvent d'un vert foncé à brun, voire rose jaunâtre. On le distingue du <i>Metopolophium</i> par ses cornicules caractéristiques noires. Taille d'environ 2 mm.</p>	<p>Entre 3 et 10 feuilles du maïs : plus de 500 pucerons/pied, avant 10 feuilles.</p>
<p><i>Rhopalosiphum padi</i></p> 	<p>Couleur vert très foncé à noir avec une zone caractéristique rougeâtre à l'arrière de l'abdomen. Forme globuleuse. Taille inférieure à 2 mm.</p>	<p>Plus de 10 pucerons ailés/plante avec formation de colonies d'aptères, avant 6 feuilles ; puis au moment de la floraison mâle : une panicule sur 2 colonisée.</p>

Source : AGPM



hymenoptère et puceron parasité (C GAZET, CA 59-62)



syrphe adulte (C GAZET, CA 59-62)



araignée et puceron (C GAZET, CA 59-62)

Pyrale :

Suivi de la nymphose :

Dans la cage d'élevage à Amiens (Somme), Nous comptons 100 % de chrysalides vides et des papillons ce qui tend à démontrer qu'en plaine le vol est très probablement largement amorcé.

Réseau de piégeage

Cette semaine, le réseau compte 10 pièges à phéromones disposés dans la région ; 6 d'entre-eux enregistrent des captures. **Le vol se développe.**

Département	Lieux	Capture semaine 27	Capture semaine 28	Capture semaine 29
		5 juillet 2016	12 juillet 2016	19 juillet 2016
80	AIRAINES	0	-	-
02	ERLON	3	-	12
02	ROGNY	0	-	2
80	MARESTMONTIERS	1	6	6
02	CHIVY-LES-ETOUVELLES	0	0	0
02	CLASTRES	0	0	9
80	FOURCIGNY	0	0	-
02	SAINT-EUGENE	1	5	-
60	BORNEL	1	0	0
80	COTTENCHY	-	2	3
80	VIGNACOURT	-	0	0
02	QUINCCY BASSE	-	13	20
02	LEURY	-	-	0

Suivi des pontes

Avec le début du vol des papillons de pyrales, il est nécessaire de compléter l'analyse de risque par un **comptage des pontes**.

Afin de déterminer l'apparition des chenilles de pyrale et le début du stade "chenille baladeuse", il faut suivre l'évolution des pontes en observant attentivement la face inférieure des feuilles à proximité de la nervure principale, où les papillons déposent généralement leurs œufs. Les pontes de pyrales (ou ooplaques) sont des sortes de plaquettes dans lesquelles les œufs se recouvrent les uns les autres. La taille d'une ooplaque est comprise entre 0,5 et 1 cm.



Ponte fraîche de pyrale (P. LEPOUTRE, SRAL Picardie)

Cette semaine, quatre observateurs (5 parcelles) ont recherché les pontes : 4% et 5% de pieds de maïs avec pontes fraîches à MARESMONTIERS (80) et QUINCY-BASSE (02), pas de ponte à ERLON (02), ROSNY (02) et BORNEL (60).

Le seuil indicatif de risque est atteint quand 10% des pieds portent une ponte.

Pontes fraîches	Ponte de quelques jours couleur crème	Ponte « tête noire » prête à éclore	Ponte éclos	Ponte parasitée par trichogrammes
				

Source : BSV Franche Comté

L'incubation des pontes dure de 5 à 15 jours selon les températures et l'hygrométrie. Après éclosion, les jeunes larves se dispersent et, après quelques heures à quelques jours, pénètrent à l'intérieur du cornet foliaire où elles commencent à s'alimenter. Cette phase, durant laquelle la chenille est dite "baladeuse", s'étend jusqu'à la fin du second stade larvaire (chenille de 4 à 6 mm).

Analyse du risque

Rappelons que les périodes vulnérables pour la pyrale du maïs sont :

- le stade ponte fraîche, pour la lutte biologique (la mouche parasite pond à l'intérieur de ces ooplaques) ;
- le stade "chenille baladeuse" pour les solutions conventionnelles.

Les premières captures marquent le début de la lutte biologique. L'utilisation des trichogrammes repose sur la technique des lâchers inondatifs au moment de la ponte du ravageur, c'est-à-dire au début du vol. Les trichogrammes détruisent la pyrale dès son premier stade avant même qu'elle ne commette de dégâts.

Vous trouverez la carte du risque pyrale, dans le BSV Grandes cultures N° 19.

BETTERAVES

Les observations de la semaine sont réalisées sur 18 parcelles fixes.

Ravageurs:

Les perforations de noctuelles défoliatrices concernent 8 parcelles observées. Le parasite est certes présent mais avec une faible intensité de dégâts.

Le seuil indicatif de risque est de 50 % de plantes avec morsures et présence de chenilles vivantes.

La présence de pucerons noirs est notée sur quelques parcelles.

Aucun seuil de risque pour ce parasite à ce stade.

Les pontes de pégomyies restent modérées cette semaine avec 12 % de plantes portant des pontes. Une seule parcelle présente des galeries avec larves. Avec les fortes chaleurs annoncées ces prochains jours, l'espérance d'éclosion de ces œufs sera très faible.

Rappelons que le seuil indicatif de risque, avant couverture du sol, est de : 10 % des plantes avec galeries et présence d'asticots. Le seuil évolue dès la couverture du sol en passant à 50 % des plantes avec galeries et présence d'asticots.

Résobet-Fongis

L'observation des maladies du feuillage est basée sur un prélèvement hebdomadaire et aléatoire de 100 feuilles de la parcelle, issues de la couronne intermédiaire des betteraves. Chaque feuille, comportant au moins un symptôme de maladie, est totalisée dans la catégorie correspondante pour obtenir une Intensité de Pression par Maladie (IPM). Chaque observateur peut consulter un point d'observation proche de chez lui ou une variété avec le même profil «maladie » emblavée sur son exploitation.

Cette semaine le résobet-Fongis est constitué de 47 parcelles : 15 dans le département de l'Aisne, 15 dans l'Oise et 17 dans la Somme.

13 % des observations de cette semaine restent vierges de maladies.

Aucune présence d'**oïdium** n'est constatée cette semaine au sein du réseau d'observation.

La **rouille** est observée dans 70 % des parcelles, seules 5 de ces parcelles ont dépassé le seuil indicatif de risque soit 10% des parcelles observées.

On constate la présence de ramulariose sur 53 % des suivis hebdomadaires, avec 5 parcelles au seuil de risque pour cette maladie.

La **cercosporiose** est notée sur 27% des cas et une seule parcelle dépasse le seuil dans l'Aisne.

En résumé, **l'évolution du complexe des maladies du feuillage reste modéré**, 12 parcelles du réseau ont à ce jour atteint ou dépassé les seuils indicatifs de risque ; 5 dans la Somme, 3 dans l'Aisne et 4 pour le département de l'Oise.

Le gage d'un bon contrôle du développement des maladies dans vos parcelles reste l'observation avant tout, les observations hebdomadaires sont là pour vous conforter dans vos choix, vis-à-vis de vos secteurs d'approvisionnement, du contexte pédo climatique, et de vos choix variétaux.....

Seuils indicatifs de risque

Maladies	Régions	T1	T2	T3
Début de la protection avant le 15 août				
Oïdium	toutes régions	15 %	30 %	30 %
Rouille	toutes régions	15 %	40 %	40 %
Cercosporiose	bordure littorale	10 %	20 %	Pas de T3
	autres régions	5 %		25 %
Ramulariose	toutes régions	5 %	20 %	25 %

Observations semaine 29 du 19 juillet 2016

Lieu	Observateurs	Variétés	Obsevation IPM			
			Cerco	Oidium	Rouille	Ramu
SOMME						
Berny-en-santerre	ITB 80	CHLOELIA KWS	2	0	3	5
Berny-en-santerre	ITB 80	ACACIA	seuil ramu atteint le 13 juillet			
Boves	TEREOS	SUSETTA KWS	0	0	0	3
Conteville	ITB 80	CHLOELIA KWS	2	0	1	2
Famechon	SES VDH	BEETLE	0	0	0	6
Fins	UNEAL	CHLOELIA KWS	0	0	0	0
Hangest-en-Santerre	SLS	TISSERIN	0	0	2	3
Marchepot	BASF	BEETLE	2	0	10	1
Montigny-sur-l'hallue	SANA TERRA	ROCAMBOLE	0	0	5	3
Nampont st Martin	TEREOS	TISSERIN	0	0	1	2
Moyenneville	CA 80	CHLOELIA KWS	non communiqué			
Picquigny	KWS/AGRI	CHLOELIA KWS	0	0	0	0
Ponthoile	SRAL	CHLOELIA KWS	2	0	1	0
Proyart	PHYTEUROP	VULCANIA KWS	0	0	0	0
Cardonnette	CA 80	BARENTS	0	0	3	3
Roye	CA 80	SUSETTA KWS	0	0	21	3
Visme au val	ITB 80	BEETLE	2	0	1	0
Vraignes-en-Vermandois	CETA HDS/CRISTAL	BEETLE	seuil rouille et ramu atteint le 11 juillet			

en bleu: parcelle en bordure littorale avec le seuil cercosporiose de 10%.

AISNE

Allemant	TEREOS	Barents	0	0	4	0
Barenton B	ASEL	Millenia KWS	0	0	1	1
Blérancourt	ITB 02	Acacia	4	0	0	1
Chambry	ACOLYANCE	Acacia	0	0	0	0
Dammart	ACOLYANCE	Loriquet	0	0	0	2
Froidmont	TERNOVEO	Millenia KWS	6	0	16	3
La Selve	ITB 02	Acacia	1	0	2	2
Le Herie la Vieville	CERENA	Capella	0	0	0	0
Maissemy	F. Desprez	Tisserin	0	0	6	0
Marcy	CETA SQ	Loriquet	2	0	12	7
Nizy le comte	ITB 02	Chloelia KWS	0	0	3	1
Retheuil	SES VDH	Bonsai	0	0	0	0
Savy	SLS	Iceberg	0	0	6	5
Thenelles	CERENA	Loriquet	1	0	0	4
Urvillers	TEREOS	Acacia	0	0	9	0

OISE

ZONE NORD OUEST						
Bonneuil les eaux	Agriculteur	CRIQUET	0	0	1	0
Broquiers	CA60	ORIGAN	non communiqué			
Catillon Fumechon	SES VDH	BEETLE	0	0	0	5
Fitz James	LEGTA	CRIQUET	non communiqué			
ZONE NORD EST						
Villeselve	FREDON PIC	BEETLE	0	0	2	0
Beaulieu les Fontaines	SLS	CRIQUET	0	0	3	2
Varesnes	CA60	DAPHNA	0	0	6	0
Rouvillers	ITB60	ACACIA	1	0	16	4
ZONE SUD OUEST						
La Bosse	AGRI/CER60	ICEBERG	0	0	2	0
Serans	SRAL	FORTISSIMA KWS	2	0	9	0
Uilly St Georges	CA60	CAPELLA	0	0	5	0
Cires les Mello	ITB60	CAPELLA	0	0	3	0
ZONE SUD EST						
Choisy la Victoire	TEREOS	FLORENA KWS	0	0	1	0
Moyvillers	ITB60	MILLENNIA KWS	0	0	42	2
Barbery	CA60	ACACIA	non communiqué			
Verberie	ITB60	TISSERIN	1	0	23	2
		CHLOELIA KWS	0	0	12	0
hautefontaine	KWS	FLORENA KWS	0	0	2	2

Bien reconnaître les maladies présentes sur les feuilles : (photos ITB)



Cercosporiose : ponctuations noires au centre de la tache



Ramulariose : ponctuations blanches au centre de la tache



Pustule de rouille



étoiles d'oïdium

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Picardie : Acolyance, Agora, Arvalis, Asel, Bayer Cropscience, Bully Grains, Calipso, Calira, Capseine, Capseine, CFA Le Paraclet, CER France 60, Cerena, les CETAS 02, les CETAS 80, Terres Inovia, Chambres d'Agriculture de l'Aisne, de l'Oise, de la Somme, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, Ets Charpentier, Ets Compas, Coop de Milly sur Thérain, Ets Bitz, FREDON Picardie, FREDON Nord Pas de Calais, Inra, ITB 02-60-80, Maison familiale de Villers Bocage, Noriap, Sanaterra, St Louis Sucre, Tereos, Ternoveo, Textilin, Ucac, Unéal, Valfrance, Vivescia, Van Robaeys Frères, le SRAL Picardie - M. Alain BECUE, M. Arnaud COLIN, Mr POLIN Technipro.

Bulletin rédigé par les animateurs régionaux des filières : **Céréales** : F. Dumoulin - Chambre d'Agriculture de l'Oise et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal. **Colza** : A. Vanboxsom - Terres Inovia. M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne. **Maïs** : V. Duval - Fredon Picardie et B. Carpentier - Arvalis Institut du Végétal. **Protéagineux** : V. Duval - Fredon Picardie et A. Tournier - Chambre d'Ag. de l'Aisne. **Lin** : H. Georges - Chambre d'Ag. de la Somme et D.CAST - Arvalis. **Betteraves** : H. Hemenyck - Chambre d'Ag. de l'Oise et P. Delefosse - ITB 60. **Luzeerne** : T. Leroy - Chambre d'Ag. de la Somme

Directeur de la publication : Christophe BUISSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Nord Pas de Calais Picardie - 19 bis rue Alexandre Dumas - 80 000 AMIENS - Tél. : 03 22 33 69 00 Fax: 03 22 33 69 99

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet <http://draaf.nord-pas-de-calais-picardie.agriculture.gouv.fr/> et www.chambres-agriculture-picardie.fr - Chambre d'Agriculture Nord Pas de Calais Picardie

Coordination et renseignements : Jean Pierre Pardoux - Tél : 03 22 33 69 28 - E-mail : jp.pardoux@somme.chambagri.fr .

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.